

Plan d'études de la mention Astronomie et astrophysique

PLAN D'ETUDES

1) Cours d'études approfondies :

Cours avancés dans une des directions (« Orientations ») du Master en Astrophysique

2) Autres cours :

- Séminaires d'astronomie et astrophysique (2 crédits ECTS)
- Cours annuels avancés de la Société Suisse d'Astronomie & Astrophysique (4 crédits ECTS par cours)
- Cours ou stages à choix

Sont obligatoires :

4 crédits ECTS parmi les cours d'études approfondies
10 crédits ECTS au total (selon l'article 4)

Le plan d'études, les objectifs et les modalités d'évaluation sont à établir avec l'accord du/de la responsable de l'enseignement de la formation doctorale et du/de la directeur-trice de thèse.